



## SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUILLET 2017

\*\*\*\*\*

### Compte rendu

L'an deux mille dix-sept et le cinq juillet, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire des séances, sis 50, Place Zeus à Montpellier, sous la présidence de M. Philippe SAUREL.

**Nombre de membres en exercice : 92**

**Etaient présents :**

**M. F. ABERT, Mme L. ACQUIER, M. J.-M. ALAUZET, M. J.-F. AUDRIN, M. G. BALAZUN, M. G. BARRAL, Mme V. BARTHAS-ORSAL, Mme M. BODKIN, M. P. BONNAL, Mme S. BOUALLAGA, M. D. BOUMAAZ, M. T. BREYSSE, Mme A. BRISSAUD, Mme R. BUONO, M. R. CAIZERGUES, M. R. CALVAT, Mme M. CASSAR, Mme C. CLARAC, M. R. COTTE, M. C. COUR, M. J.-L. COUSQUER, Mme P. DANAN, Mme C. DARDE, Mme T. DASYLVA, M. H. DE VERBIZIER, Mme V. DEMON, Mme A. DESTAILLATS, M. T. DEWINTRE, M. J.-M. DI RUGGIERO, M. J. DOMERGUE, Mme C. DONADA, Mme M. DRAY-FITOUSSI, M. P. DUDIEUZERE, M. A. EL KANDOSSI, M. J.-N. FOURCADE, Mme M. FOURCADE, M. M. FRAYSSE, Mme J. GALABRUN-BOULBES, Mme I. GIANIEL, Mme I. GUIRAUD, Mme R. ILLAIRE, Mme C. JABADO, Mme S. JANNIN, M. L. JAOU, Mme S. KERANGUEVEN, M. P. KRZYZANSKI, M. G. LANNELONGUE, M. M. LEVITA, Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme E. LLORET, M. J.-M. LUSSERT, M. M. MAJDOUL, M. J. MALEK, Mme C. MARION, Mme I. MARSALA, M. H. MARTIN, M. J.-L. MEISSONNIER, M. C. MEUNIER, Mme B. MICHEL, M. J.-P. MOURE, M. A. MOYNIER, Mme C. NAVARRE, Mme M.-C. PANOS, M. E. PASTOR, M. G. PASTOR, M. Y. PELLET, M. E. PENSO, Mme V. PEREZ, M. E. PETIT, M. T. QUILLES, M. J. RAYMOND , M. R. REVOL, M. J.-P. RICO, M. H. ROUILLEAULT, Mme B. ROUSSEL-GALIANA, Mme M.-H. SANTARELLI, M. Philippe SAUREL, M. J.-L. SAVY, M. S. TORTORICI, Mme I. TOUZARD, M. B. TRAVIER, M. J. VERA, Mme A. YAGUE, M. R. YOUSSEUS, .**

**Pouvoir(s):**

**M. G. CASTRE à M. A. EL KANDOSSI, Mme J. FRÊCHE à M. J.-P. MOURE, M. J.-P. GRAND à Mme C. DARDE, Mme C. HART à M. H. MARTIN, M. A. LARUE à M. J.-F. AUDRIN, Mme P. MIRALLES à M. Philippe SAUREL, M. N. SEGURA à Mme M. DRAY-FITOUSSI.**

**Absent(es):**

**Mme F. JAMET**

### **AFFAIRE N°1 : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Président présente l'ordre du jour qui comporte 4 affaires.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.



**AFFAIRE N°2 : HORS COMMISSION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSEMBLÉE - GROUPES D'ÉLUS - RECONNAISSANCE DE LEUR CONSTITUTION - APPROBATION**

Se sont abstenu(e)s : Mme C. DARDE, M. J.-P. GRAND, Mme C. JABADO, M. R. REVOL, Mme I. TOUZARD.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées (5 abstentions).

Monsieur Djamel BOUMAAZ entre en séance.

**AFFAIRE N°3 : HORS COMMISSION – DÉCISION SUR LE MAINTIEN OU NON DES 1ER, 4ÈME, 11ÈME, 12ÈME, 13ÈME ET 19ÈME VICE-PRÉSIDENTS DANS LEURS FONCTIONS**

Un tiers des membres présents ayant réclamé le vote au scrutin secret, le Président propose de procéder au premier vote, à savoir se prononcer sur le maintien ou non de Madame Catherine DARDE dans ses fonctions de 1ère Vice-Présidente.

- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 91

Votants : 91

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 1

Bulletins blancs : 3

Suffrages exprimés : 87

Majorité absolue : 44

Suffrages :

MAINTIEN : 30 voix

NON MAINTIEN : 57 voix.

A l'issue de la proclamation des résultats de ce premier vote, le Président propose de procéder au second vote, à savoir se prononcer sur le maintien ou non de Monsieur Cyril MEUNIER dans ses fonctions de 4ème Vice-Président.

- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 91

Votants : 91

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 0

Bulletins blancs : 3

Suffrages exprimés : 88

Majorité absolue : 45

Suffrages :

MAINTIEN : 33 voix



NON MAINTIEN : 55 voix.

A l'issue de la proclamation des résultats de ce second vote, le Président propose de procéder au troisième vote, à savoir se prononcer sur le maintien ou non de Madame Isabelle TOUZARD dans ses fonctions de 11ème Vice-Présidente.

- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 91

Votants : 91

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 0

Bulletins blancs : 3

Suffrages exprimés : 88

Majorité absolue : 45

Suffrages :

MAINTIEN : 35 voix

NON MAINTIEN : 53 voix.

A l'issue de la proclamation des résultats de ce troisième vote, le Président propose de procéder au quatrième vote, à savoir se prononcer sur le maintien ou non de Monsieur Pierre BONNAL dans ses fonctions de 12ème Vice-Président.

- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 91

Votants : 91

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 1

Bulletins blancs : 2

Suffrages exprimés : 88

Majorité absolue : 45

Suffrages :

MAINTIEN : 33 voix

NON MAINTIEN : 55 voix.

A l'issue de la proclamation des résultats de ce quatrième vote, le Président propose de procéder au cinquième vote, à savoir se prononcer sur le maintien ou non de Monsieur René REVOL dans ses fonctions de 13ème Vice-Président.

- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 91

Votants : 91

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 1

Bulletins blancs : 2

Suffrages exprimés : 88

Majorité absolue : 45



Suffrages :

MAINTIEN : 31 voix

NON MAINTIEN : 57 voix.

A l'issue de la proclamation des résultats de ce cinquième vote, le Président propose de procéder au sixième et dernier vote, à savoir se prononcer sur le maintien ou non de Madame Michèle CASSAR dans ses fonctions de 19ème Vice-Présidente.

- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 91

Votants : 91

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 0

Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 87

Majorité absolue : 44

Suffrages :

MAINTIEN : 32 voix

NON MAINTIEN : 55 voix.

A l'issue de la proclamation des résultats de ce sixième et dernier vote, le Président prononce la clôture de ces opérations de vote.

#### **AFFAIRE N°4 : HORS COMMISSION – BUREAU DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - COMPOSITION**

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Mesdames Rosy BUONO, Catherine DARDE, Carole DONADA, Isabelle GIANIEL, Claire JABADO, Marie-Christine PANOS et Isabelle TOUZARD et, Messieurs Pierre BONNAL, Djamel BOUMAAZ, Cyril MEUNIER, Eric PASTOR, Joël RAYMOND et René REVOL sortent définitivement de séance.

#### **AFFAIRE N°5 : HORS COMMISSION – DANS L'HYPOTHÈSE D'UN NON MAINTIEN DES 1ER, 4ÈME, 11ÈME, 12ÈME, 13ÈME ET 19ÈME VICE-PRÉSIDENTS DANS LEURS FONCTIONS À L'ISSUE DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES - ELECTION DES NOUVEAUX 1ER, 4ÈME, 11ÈME, 12ÈME, 13ÈME, 17ÈME, 18ÈME ET 19ÈME VICE-PRÉSIDENTS**

Le Président propose de procéder au premier vote, à savoir l'élection du premier Vice-Président et il propose la candidature de Madame Jackie GALABRUN-BOULBES.

Madame Anne BRISSAUD propose également sa candidature.

Monsieur Thierry DEWINTRE sort définitivement de séance.



- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 76

Votants : 76

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 3

Bulletins blancs : 15

Suffrages exprimés : 58

Majorité absolue : 30

Suffrages obtenus :

Mme GALABRUN-BOULBES : 53 voix

Mme Anne BRISSAUD : 5 voix.

Madame Jackie GALABRUN-BOULBES ayant obtenu 53 voix, est élue à la majorité des suffrages exprimés.

A l'issue de la proclamation de ces résultats, le Président propose de procéder au second vote, à savoir l'élection du 4ème Vice-Président et il propose la candidature de Monsieur Gilbert PASTOR. La candidature de Monsieur Eric PETIT est également proposée.

- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 76

Votants : 76

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 3

Bulletins blancs : 10

Suffrages exprimés : 63

Majorité absolue : 33

Suffrages obtenus :

M Gilbert PASTOR : 58 voix

M Eric PETIT : 5 voix.

Monsieur Gilbert PASTOR ayant obtenu 58 voix, est élu à la majorité des suffrages exprimés.

A l'issue de la proclamation de ces résultats, le Président propose de procéder au troisième vote, à savoir l'élection du 11ème Vice-Président et il propose la candidature de Madame Annie YAGUE. La candidature de Madame Sabria BOUALLAGA est également proposée.

- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 76

Votants : 76

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 6

Bulletins blancs : 16

Suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

Suffrages obtenus :



Mme Annie YAGUE : 51 voix  
Mme Sabria BOUALLAGA : 3 voix.

Madame Annie YAGUE ayant obtenu 51 voix, est élue à la majorité des suffrages exprimés.

A l'issue de la proclamation de ces résultats, le Président propose de procéder au quatrième vote, à savoir l'élection du 12ème Vice-Président et il propose la candidature de Monsieur Jean-Marc LUSSERT. Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 76

Votants : 76

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 4

Bulletins blancs : 13

Suffrages exprimés : 59

Majorité absolue : 30

Suffrages obtenus :

M Jean-Marc LUSSERT : 59 voix.

Monsieur Jean-Marc LUSSERT ayant obtenu 59 voix, est élu à l'unanimité des suffrages exprimés.

A l'issue de la proclamation de ces résultats, le Président propose de procéder au cinquième vote, à savoir l'élection du 13ème Vice-Président et il propose la candidature de Madame Mylène FOURCADE. Madame Anne BRISSAUD propose également sa candidature.

- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 76

Votants : 76

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 4

Bulletins blancs : 12

Suffrages exprimés : 60

Majorité absolue : 31

Suffrages obtenus :

Mme Mylène FOURCADE : 56 voix

Mme Anne BRISSAUD : 4 voix.

Mme Mylène FOURCADE ayant obtenu 56 voix, est élue à la majorité des suffrages exprimés.

A l'issue de la proclamation de ces résultats, le Président propose de procéder au sixième vote, à savoir l'élection du 17ème Vice-Président et il propose la candidature de Monsieur Thierry BREYSSE. La candidature de Madame Sabria BOUALLAGA est également proposée.



- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 76

Votants : 76

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 3

Bulletins blancs : 14

Suffrages exprimés : 59

Majorité absolue : 30

Suffrages obtenus :

M Thierry BREYSSE : 56 voix

Mme Sabria BOUALLAGA : 3 voix

Monsieur Thierry BREYSSE ayant obtenu 55 voix, est élu à la majorité des suffrages exprimés.

A l'issue de la proclamation de ces résultats, le Président propose de procéder au septième vote, à savoir l'élection du 18ème Vice-Président et il propose la candidature de Madame Valérie BARTHAS-ORSAL. La candidature de Monsieur Eric PETIT est également proposée.

- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 76

Votants : 76

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 4

Bulletins blancs : 14

Suffrages exprimés : 58

Majorité absolue : 30

Suffrages obtenus :

Mme Valérie BARTHAS-ORSAL : 53 voix

M Eric PETIT : 5 voix.

Madame Valérie BARTHAS-ORSAL ayant obtenu 55 voix, est élue à la majorité des suffrages exprimés.

A l'issue de la proclamation de ces résultats, le Président propose de procéder au huitième et dernier vote, à savoir l'élection du 19ème Vice-Président et il propose la candidature de Monsieur Pierre DUDIEUZERE. Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

- 1er tour de scrutin :

Présents (émargement) : 76

Votants : 76

Bulletins nuls (bulletins litigieux à déduire, articles L65 et L66 du Code électoral) : 2

Bulletins blancs : 13

Suffrages exprimés : 61

Majorité absolue : 31

Suffrages obtenus :



Monsieur Pierre DUDIEUZERE : 61 voix.

Monsieur Pierre DUDIEUZERE ayant obtenu 61 voix, est élu à l'unanimité des suffrages exprimés.

A l'issue de la proclamation de ces résultats, le Président prononce la clôture de ces opérations de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.